

2023

Note de présentation des budgets primitifs de la commune de Fontanès

Budget « bois »

Fonctionnement : Le budget est équilibré à 6 356.31 euros. Les recettes sont principalement constituées du report de 2022 pour 4 256.31 euros et une prévision de vente de bois pour 2 100.00 euros. La vente de bois devrait être normalement bien supérieure. Les dépenses sont principalement celles d'entretien, par l'ONF, des plantations réalisées en 2019, d'un remboursement partiel des avances du budget communal et d'un remboursement au budget principal de la commune du coût du travail des agents communaux.

Investissement : budget équilibré à 8 955.00 euros. Les recettes sont celles du report de 2022. Les dépenses prévues sont le remboursement à la commune de Saint Héand de la création des sentiers.

Budget communal

Fonctionnement : L'équilibre est trouvé à 619 216.09 euros permettant le fonctionnement quotidien de la commune au service des habitants et un transfert prévisionnel pour l'investissement de 100 000 euros. Les augmentations de toutes les dépenses dues à l'inflation importante attendue en 2023 sont intégrées. A noter une baisse des dépenses de personnel due en partie au renouvellement important du personnel et à la transformation en prestation de service d'une partie du travail de secrétariat. En recette une petite évolution de l'utilisation des services périscolaires, une forte augmentation des bases d'imposition (liées à l'inflation de 2022), sans augmentation des taux d'imposition permettent une bonne progression des recettes.

Investissement : Le budget prévisionnel 2023 est équilibré à 575 335.57 euros, dont 53 486.59 de report de crédit en dépenses et 58 843 euros en recettes. Le remboursement du capital des emprunts est prévu pour un montant de 37 000 euros. A noter que l'emprunt contracté en 2003 pour la création du commerce (boulangerie) arrive à échéance en 2023. Il permet une baisse des annuités des emprunts en année pleine de 10 800 euros.

Les principaux investissements prévus pour 2023 sont :

- la fin du passage en LED de l'ensemble de l'éclairage public
- la fin des travaux des aménagements du Rio et de l'aménagement intérieur du bâtiment de la carrière
- la réfection des escaliers du passage des marronniers reliant le Rio à la rue Fontanèsium
- la démolition du bâtiment « de la bascule » place de la Mairie et la réfection du bâtiment mitoyen
- les aménagements paysagers et urbains du centre bourg (place de la Mairie, rue des Acacias, impasse des Tilleuls, rue des Pavés, chemin de Saint-Galmier)
- la poursuite des études et les premiers coûts de maîtrise d'œuvre du bâtiment école/dojo/voirie
- des travaux de voirie du domaine privé de la commune
- quelques travaux d'amélioration à la boulangerie
- l'achat par préemption de la maison 2 rue des Acacias

Outre l'autofinancement de 92 861.57 euros (transfert du budget de fonctionnement et des amortissements) au titre de 2022, le transfert prévisionnel 2023 d'un montant de 100 000 euros et le FCTVA 2023 sur les travaux 2022 pour 45 000 euros, ces travaux et investissements sont financés par l'inscription au budget des subventions obtenues de nos financeurs habituels (Etat, Région, Département, Métropole). D'autres recettes sont prévues : la vente de terrain à Loire habitat pour la construction de 4 logements sociaux, la vente au « volume » du bâtiment école/dojo/voirie à Habitat et Métropole pour la construction de deux logements sociaux et la réhabilitation d'un logement.